SNASUB-FSU

Le Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, GRETA, EREA, rectorats, DSDEN, CIO, établissements d'enseignement supérieur, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires, bibliothèques, Jeunesse et sports...

U. F.S.U.

Engagé·es au quotidien

URGENCE SALAIRES !!!

Avec le SNASUB-FSU, défendons nos conditions de vie, refusons la smicardisation qui grignote peu à peu nos rémunérations, revendiquons de vraies mesures salariales pour la fonction publique !

Stop à la paupérisation des agent·es publics !

Depuis la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, les prix ont flambé : l'inflation s'est hissée à plus de 15,1 % de 2020 à 2025 et en 20 ans, c'est +20 % d'inflation, alors que nos salaires, eux, sont restés à la traîne.

Les deux augmentations du point d'indice, en 2022 (+3.5 %) et 2023 (+1.5 %), l'ajout uniforme de 5 points d'indice au 1er janvier 2024 n'ont pas modifié la situation de dévalorisation sur le fond. Malgré ces « coups de pouce » notre pouvoir d'achat a continué de reculer sur la période, touchant en premier lieu les plus bas salaires de catégories B et C, les plus exposées à l'inflation ainsi que ceux de très nombreux collègues contractuel·les.

Au 1er janvier 2026, la hausse du SMIC l'a porté à 1823,03 € bruts mensuels, montant supérieur de 1,2 % au minimum de la Fonction publique, ce qui a déclenché le versement d'une « indemnité différentielle SMIC » à 350 000 collègues, toutes fonctions publiques confondues.

Aujourd'hui, avec le contexte international, la flambée des prix du carburant pèse directement sur nos budgets, et l'Insee prévoit un net regain d'inflation qui pourrait dépasser les 2 % au printemps 2026. Si ce seuil est franchi, le mécanisme légal de revalorisation automatique du SMIC pourrait se déclencher de nouveau dès l'été, sans aucun engagement gouvernemental à ce stade de revalorisation équivalente pour les grilles de la fonction publique.

Cette fois, combien d'entre nous se retrouveront avec un salaire en dessous du SMIC ?

En cas de nouvelle hausse du SMIC d'environ 2 %, ce sont des pans entiers de nos grilles qui passeraient sous le minimum légal. Dans la catégorie C, 10 échelons sur 12 du premier grade (C1), 7 sur 12 du deuxième (C2) et 3 sur 10 du troisième (C3) seraient ainsi rattrapés par le SMIC. En catégorie B, 5 échelons sur 13 du premier grade et 2 sur 12 du second, et en catégorie A, 2 échelons sur 16 chez les assistant·es ingénieur·es, se retrouveraient, eux aussi, en dessous du SMIC, confirmant que la reconnaissance des qualifications et de l'expérience est purement effacée.

Hypothèse d'une hausse du SMIC de +2%

Catégorie	Pied de grille	Nombre d'échelons sous le SMIC
Catégorie C – C1 – 1er grade	366	10 échelons sur 12
Catégorie C – C2 – 2e grade	367	7 échelons sur 12
Catégorie C – C3 – 3e grade	373	3 échelons sur 10
Catégorie B – Cl. Norm – 1er grade	373	5 échelons sur 13
Catégorie B – Cl. Sup – 2e grade	376	2 échelons sur 12
Catégorie A – assistant ingénieur	373	2 échelons sur 16

Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques - Fédération Syndicale Unitaire
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet – 06 45 25 60 91 – secretariat@snasub.fr – https://snasub.fsu.fr
PixelFed : https://pixelfed.fr/snasub-fsu - Mastodon : https://piaille.fr/@snasubfsu - BlueSky : snasub-fsu.bsky.social - LinkedIn : SNASUB-FSU - Telegram : @snasubfsu

La revalorisation de nos traitements, c'est pour quand ?

L'argent existe, ce sont des choix politiques qui ont vidé les caisses de l'État !

Là encore, le courage politique manque pour prendre des mesures hardies. Les recettes que générerait l'instauration d'une taxe comme l'économiste Zucman sont estimées entre 15 et 25 milliards d'euros par an. Le poids de la dette est un bon argument pour courber l'échine alors que les créanciers veulent encore augmenter leur taux d'intérêt face à la guerre au Moyen-Orient. L'inflation a un intérêt pour les défenseurs des critères de convergences de Maastricht, car elle fait baisser la part de la charge de la dette dans le PIB.

L'orientation budgétaire et ses choix austéritaires renforcés adoptés par le gouvernement Lecornu est des plus contestables.

Parlons des 211 milliards versés en 2023 en aides publiques aux grandes entreprises sans contrepartie et même sans vérification que cela a été favorable à la création d'emplois. Ces 211 milliards ont surtout servi à préserver les plus-values record des actionnaires du CAC 40.

Parlons du budget de l'Armée qui a aussi augmenté de 7 milliards pour 2026 alors que la revalorisation des métiers de l'éducation est à la traîne. Au final, les plus fortunés s'enrichissent, les plus pauvres sont de plus en plus nombreux et de plus en plus précarisés socialement, voilà la réalité ! Il faut un impôt progressif avec une réforme de la fiscalité – avec la justice sociale comme boussole – pour ponctionner les grandes fortunes et participer à l'effort national pour financer les besoins sociaux et environnementaux.

Nous revendiquons des mesures de justice sociale :

- **En urgence, le blocage des prix des carburants ;**
- **La réindexation des salaires sur le coût de la vie ;**
- **La revalorisation des carrières et des rémunérations :** la reconstruction des grilles indiciaires, avec l'attribution uniforme de 80 points, la revalorisation d'au moins 20% du point d'indice, l'intégration de nos primes dans le traitement principal ;
- **une requalification massive des emplois pour que chacun·e soit enfin rémunérée à la hauteur de ses missions.**

Ces mesures ne relèvent pas du rêve, mais de choix politiques : l'État a déjà montré qu'il peut protéger les ménages face à la flambée des prix de l'énergie, notamment par des politiques de régulation ou de blocage des tarifs. De la même façon, réindexer les salaires sur l'inflation, augmenter fortement la valeur du point et reconstruire les grilles sont des décisions possibles dès lors que l'on cesse de verrouiller le débat au nom de la prétendue absence de marges de manœuvre. Il y a des choix de justice sociale et fiscale à faire. Imposons-les !

NON A LA RÉGRESSION SALARIALE !
AVEC LE SNASUB-FSU, DÉFENDONS NOS CONDITIONS DE VIE !

SNASUB-FSU

Le Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, GRETA, EREA, rectorats, DSDEN, CIO, établissements d'enseignement supérieur, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires, bibliothèques, Jeunesse et sports...

F.S.U.

Engagé·es au quotidien

Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques - Fédération Syndicale Unitaire
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet – 06 45 25 60 91 – secretariat@snasub.fr – https://snasub.fsu.fr
PixelFed : https://pixelfed.fr/snasub-fsu - Mastodon : https://piaille.fr/@snasubfsu - BlueSky : snasub-fsu.bsky.social - LinkedIn : SNASUB-FSU - Telegram : @snasubfsu